

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2014**

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 7 février 2014 à 20h45, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes C. DERIAN et J. ROUILLON, MM JL. MEGER, L. SENOT et Y. SCHMITT étaient absents.

Mme SARDA-DECARROZ, secrétaire, a participé à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 6 décembre 2013.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

### **P.L.U.**

Le Maire informe le Conseil d'un nouveau retard dans la procédure imputable aux conséquences de la nouvelle cartographie du risque inondation que nous a transmis la DDTM.

### **BUDGET**

Le Conseil Municipal se livre à un tour d'horizon des investissements à réaliser en vue de la présentation du prochain budget.

### **ACHAT DE TERRAIN**

Le Conseil approuve la proposition de C. Chauderac d'acheter quelques centaines de m<sup>2</sup> à E. Espérandieu en vue de finaliser l'aménagement du chemin de Sourillac.

### **REHABILITATION AVENUE DES MARRONNIERS**

Le maire informe le Conseil des résultats de la Commission d'Appel d'Offres. Ceux-ci ont en cours de vérification par le Cabinet Ellipse.

Concernant les travaux préalables d'assainissement, ils sont attribués à CISE TP.

### **ASSAINISSEMENT**

Compte tenu de l'arrêt de mission ATESAT assurée par la DDTM, le Conseil décide de confier à M. Beaghe une mission d'assistance-conseil à la gestion du service public d'assainissement collectif pour une durée de 5 ans, au prix de 1 000€/an.

### **TRAVAUX AU FOYER**

Le Conseil donne son accord sur le devis présenté par l'entreprise Mistral Rénovation pour les travaux d'étanchéité au Foyer (2 125€ HT).

### **PERSONNEL**

Sur proposition du Maire, le Conseil décide la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe. Ce poste formalisera l'évolution qui a été nécessité par l'intégration de l'Agence Postale et ne représente pas un surcout pour la collectivité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Convention avec l'Association des Industriels : Le Conseil approuve la nouvelle monture
- Urbanisme : L. Donnet informe le Conseil des problèmes relevés sur la construction de M. AZZI, en zone d'activités, qui vont entraîner une mise en demeure de régularisation.
- Ronds-Points : Ph. MEGER demande que la commune se préoccupe un peu mieux de l'entretien des ronds-points.